



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

Informations générales

Email de contact : laurent.simplicien@manche.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 07 janvier 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération

Nom de la structure porteuse : Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo

Si protocole de préfiguration : date de signature :

Signataires

Nature des signataires du CRTE :

- nom : CA Saint-Lô Agglo, SIREN : 200066389, nature : CA
- préfet

Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

- PCAET
- SCOT
- PLUI
- PLH
- Projet alimentaire territorial
- PDU
- Schéma de développement économique et d'aménagement commercial
- Projet Educatif Social Local
- Schéma de développement touristique

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

- Contrat de ville
- Contrat local de Santé
- LEADER
- Contrat eau et climat
- Convention de développement culturel (CDC)



- OPAH
- Contrat objectif territorial ADEME

Liste des programmes de l'ANCT intégrés :

- Action cœur de ville
- Petits villes de demain

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs... :

- Développement équilibre et solidarité du territoire
- Attractivité du territoire
- Approche durable

Réalisation d'un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l'élaboration du CRTE : Oui

Plan d'action

Domaines d'action publique couverts :

- Circuits courts agricoles
- Restauration et alimentation durable
- Opération de requalification (friches...)
- Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau, chaleur...)
- Gestion, valorisation des déchets, réemploi
- Economie sociale et solidaire
- Emploi et Insertion
- Efficacité énergétique
- Gestion quantitative et qualitative de l'eau
- Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
- Mobilités douces
- Organisation des déplacements
- Sensibilisation et animation de la transition
- Transports en commun
- Culture et patrimoine
- Sport
- Usages et inclusion numériques
- Accès à un logement de qualité

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 45

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 48

Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

- Préfet
- ddtm
- Maires
- Banque des territoires
- conseil départemental
- chambres consulaires
- comité développement Saint-Lô Agglo
- nom : CA Saint-Lô Agglo, SIREN : 200066389, nature : CA

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

- Conseil de développement

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d'un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : NC

Domaines d'action publique de la coopération interterritoriale :

Définition d'indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l'aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d'analyse ex-ante des actions :

Ingénierie et financement

Recrutement d'un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d'un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l'ingénierie locale : None

Mobilisation d'une ingénierie externe :

- NON

Existence d'une maquette financière annexée (ou d'un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d'investissement : 62.80M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs Plan de relance : -€

Montant total en euros des engagements financiers de l'Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 380 000€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €